# MEHDI PAYS DE GEX MOTO SCHOOL

Mehdi Valserine

41 Rue de Domparon 01170 GEX

☏ 09.75.59.19.32 mehdivalserine@gmail.com

www.mehdivalserine.fr

Agrément E2300100080


## *Formation Permis A1 ou A2 (20h)*

CONDITION : Permis A1 : Avoir 16 ans révolu Permis A2 : Avoir 18 ans révolu

| **Partie théorique :** | HT | TVA (20%) | TTC |
|---|---|---|---|
| • Frais de dossier (Inscription ANTS) | | | OFFERT |
| • Frais d'inscription (Gestion planning) | 207,5 € | 41,5 € | 249 € |
| • Fournitures pédagogiques | | | OFFERT |
| • Evaluation de départ | | | OFFERT |
| • Prépa-code (code sur internet) *(VALABLE 6 MOIS OU 50 SÉRIES)* | 25 € | 5 € | 30 € |
| **Total inscription :** | 232,5 € | 46,5 € | **279 €** |
| **Partie pratique :** *(tarif horaire en forfait 40€/heure)* | | | |
| • 20h de leçons pratique A2 (minimum obligatoire) *(8h plateau & 12h circulation minimum obligatoire)* | 666,67 € | 133,33 € | 800 € |
| • Accompagnement à l'examen plateau | 50 € | 10 € | 60 € |
| • Accompagnement à l'examen circulation | 50 € | 10 € | 60 € |
| **Total partie pratique :** | | | 920 € |
| **TOTAL :** | 999,17 € | 199,83 € | **1 199 €** |
| **Prestation supplémentaire :** | | | |
| • Redevance examen théorique | 25 € | 5 € | 30 € |
| • Prépa-code supplémentaire (code sur internet) *(VALABLE 6 MOIS OU 50 SÉRIES)* | 41,67 € | 8,33 € | 50 € |
| • Heure de conduite supplémentaire | 50 € | 10 € | 60 € |
| • Accompagnement à l'examen supplémentaire | 50 € | 10 € | 60 € |
| • Frais de gestion administrative permis | 25 € | 5 € | 30 € |

### *Documents à fournir pour constituer le dossier d'inscription*

- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou passeport
- ASSR2 ou ASR (si moins de 21 ans)
- E-Photos d'identité réglementaires
- Photocopie de la journée de défense et de citoyenneté (si 17 à 25 ans)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation hébergement(service publique.fr) et copie carte d'identité de l'hébergeant R/V (Copie du livret de famille si le nom du responsable légal et différent de celui de l'élève)
- 1 enveloppe timbrée A5

**299 € l'inscription** | **500€ après l'obtention du code** | **400€ à 10H de conduites**

### Horaires du bureau et code

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | **** | 15h - 18h |
| Mardi | **** | 15h - 18h |
| Mercredi | **** | **** |
| Jeudi | **** | 15h - 18h |
| Vendredi | **** | 15h - 18h |
| Samedi | 10h - 12h | **** |

### EQUIPEMENTS

Casque homologué avec bandes réfléchissantes

Veste moto / veste en cuir

Gants avec renfort en coque

Jeans

Chaussure montante

*Les tarifs sont valables jusqu'au 31/12/2025*
*La documentation tarifaire est disponible à l'accueil.*
*La restitution de votre dossier se ferra après le règlement des sommes dues.*

IBAN : FR7613825002000801789015995

# « Permis A2 »

## Public :

Candidat au permis de conduire de la catégorie A2

## Prérequis :

Avoir minimum 18 ans - Etre titulaire de l'ASSR 1 ou l'ASSR2

## Durée de formation :

20 heures
3 jours

## Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 09 75 59 19 32 ou par email : mehdivalserine@gmail.com

## Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera détenteur du permis de conduire de la catégorie A2

## Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

## Moyens Techniques :

Support de formation, document écrit, livret de suivi pédagogique - Tableaux, chaise, télé, internet, véhicule

Document actualisé le 18/04/2024

## Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

## Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Evaluation finale : épreuves pratiques plateau (hors circulation) de 10 minutes et circulation de 40 minutes, réalisées par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

## Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

## Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

## Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible d 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

## Handicap :

Toutes les formations dispensées à MEHDI VALSERINE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.
Coordonnées des partenaires handicap :

**AGEFIPH**
Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

**MDPH**
MDPH 01 13 avenue de la victoire BP 45 01012 Bourg en Bresse CEDEX

Document actualisé le 18/04/2024

30 01 (prix dun appel local)
mdph@ain.fr

**CAP EMPLOI**
1 avenue Jean Marie Verne
01000 - Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 47 20 90

**Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**
Association APAJH de l'Ain
31 Allée du Luxembourg 01000 Bourg-en-Bresse

## Le Prix :

1199 €

## Contact :

BOUDABBAN Mehdi
mehdivalserine@gmail.com
09 75 59 19 32

## QUELQUES CHIFFRES:

| | | | |
|---|---|---|---|
| [promotions] promotions | Taux de satisfaction : [en%] | Nombre de stagiaire | Taux de réussite |

Document actualisé le 18/04/2024

# « Permis A2 »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

**MODULE 1 :** Le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
**Durée :** 7 heures
**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire maîtrisera le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
Chapitre 1 : Déplacer la moto à allure réduite sans passager
Chapitre 2 : Effectuer un freinage d'urgence
Chapitre 3 : Déplacer la moto à allure réduite avec passager
Chapitre 4 : Effectuer un slalom
Chapitre 5 : Effectuer un évitement

...
Évaluation Module 1

**MODULE 2 :** Circuler dans des conditions normales
**Durée :** 6 heures
**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire saura appréhender la route et circuler dans des conditions normales
Chapitre 1 : Chercher la signalisation et les indices utiles et en prendre compte dans vos décisions

...
Évaluation Module 2

**MODULE 3 :** Circuler dans des conditions difficiles
**Durée :** 6 heures
**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire saura circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
Chapitre 1 : Evaluer et maintenir les distances de sécurité, savoir croiser, dépasser et être dépassé(e), passer les virages et conduire en déclivité
Chapitre 2 : Faire preuve de courtoisie et de logique face aux autres usagers

...
Évaluation Module 3

**MODULE 4 :** Une conduite autonome, sûre et économique.
**Durée :** 1 heure
**Objectif :** A l'issue de ce module, le stagiaire saura pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
Chapitre 1 : Suivre un itinéraire et de préparer et effectuer un voyage de longue



MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

distance de façon autonome.
Chapitre 2 : Les principaux facteurs de risque au volant, les recommandations à appliquer et les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

...
Évaluation Module 4

**CV du formateur**


**BOUDABBAN Mehdi**

*mehdivalserine@gmail.com*

**09 75 59 19 32**

## EXPERIENCES PROFESSIONNELS

01/2019 - Aujourd'hui : Gerant d'auto école

11/2017 - 06/2018 : Formateur poids lourds
- Ecf Vaulx en Velin
- Cf2s charvonnex

06/2014 - 02/2017 : Mission intérim Activ'emploi
- Chauffeur routier
- Manutentionnaire

07/2011 - 09/2011 : CDD chez Transport PEDRETTI

- Livraison de magasin carrefour dans le Rhône-Alpes

09/2010 - 06/2011 : CDD chez transport PEDRETTI

## FORMATIONS

07 / 2018 - 10 / 2018 : Bepecaser Deux-Roues
(CFPSR Marcel Doret Chambery)

07 / 2017 - 10 / 2017 : Bepecaser Groupe lourd
(Ecf Vaulx-en-Velin)

09/2016 - 06/2017 : Licence ingénierie de la formation
(Lambesc université Aix-en-Provence)

09/2015 - 06/2016 : D.U Démarches éducatives en sécurité routière
(Lambesc université Aix-en-Provence)

01/2015 - 06/2015 : BEPECASER Monitorat auto-école
(Annecy centre de formation Fair-play)

09/2007 - 06/2009 : BEP Conduite et service dans le transport routier

# ACCESSIBILITE

Document actualisé le 18/04/2024

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MEHDI VALSERINE en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MEHDI VALSERINE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MEHDI VALSERINE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Modalités de règlement**

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

**Non réalisation de la prestation de formation**

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

**Obligations et force majeure**

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MEHDI VALSERINE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MEHDI VALSERINE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MEHDI VALSERINE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MEHDI VALSERINE ».

**Devis et attestation**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MEHDI VALSERINE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « MEHDI VALSERINE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MEHDI VALSERINE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MEHDI VALSERINE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MEHDI VALSERINE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

**Droit de rétractation**

Il faut considérer qu'il existe deux délais de rétractation distincts :
• un délai de rétractation de 10 jours (article L6353-5 du Code du travail) pour les contrats n'étant ni conclus « à distance » ni conclus « hors établissement » ;



MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

• un délai de rétractation de 14 jours (article L121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement »

| | **Contrats NON CONCLUS à distance ou hors établissement** | **Contrats CONCLUS à distance ou hors établissement** |
|---|---|---|
| **Délai de rétractation applicable** | 10 jours | 14 jours |
| **Point de départ du délai** | Jour de la conclusion du contrat | Jour de la conclusion du contrat |

**Dédommagement, réparation ou dédit**

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

**Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MEHDI VALSERINE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MEHDI VALSERINE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

**Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit



MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/

de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

**Confidentialité et communication**

« MEHDI VALSERINE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MEHDI VALSERINE » au Client. « MEHDI VALSERINE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MEHDI VALSERINE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MEHDI VALSERINE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

**Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MEHDI VALSERINE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MEHDI VALSERINE » ou par voie électronique à : « MEHDI VALSERINE ». En particulier, « MEHDI VALSERINE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MEHDI VALSERINE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

**Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de BOURG-EN-BRESSE sera seul compétent pour régler le litige.



MEHDI VALSERINE 41 RUE DE DOMPARON , 01170 - GEX – Siret : 94907774700010 – Enregistré sous le n°84010287001 auprès du préfet de région : Auvergne Rhône-Alpes – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.53Z – TVA : FR13949077747 – RCS : GEX 949 077 747 R.C.S. Bourg-en-bresse – Capital : 1000 € – Tel : 09 75 59 19 32 – Email : mehdivalserine@gmail.com – Site internet : http://www.mehdi-valserine.fr/